

## VOS DEMARCHES RELATIVES AU STAGE



Attention : lors de vos contacts avec les organismes susceptibles de vous accueillir en stage, vous devez obligatoirement définir avec eux, un sujet détaillé afin de pouvoir le soumettre à Mme Picard.

Lorsque vous avez trouvé un stage, vous devez alors :

1

- Prendre contact avec Dominique Picard ([picard@math.jussieu.fr](mailto:picard@math.jussieu.fr)) afin de lui présenter un descriptif du stage comportant : le sujet détaillé sur lequel on vous propose de travailler, le nom de l'entreprise, le lieu, les dates.....

**Attention** : un stage n'offrant que du travail quotidien ne peut être validé pour l'obtention du M1.

2

- Une fois l'autorisation obtenue de Dominique Picard, vous devez contacter le secrétariat du M1 afin de déterminer le type de convention qu'il convient de remettre à l'entreprise en **3** exemplaires ou télécharger le document sur le site du SIOP :

<http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=stages&np=ACCUEIL&g=m>

3

- Vous devez alors :

- ❶ **Faire viser** (signature et cachet) les **3** exemplaires de la convention par l'entreprise après que celle-ci ait **renseigné toutes les rubriques** de façon exhaustive,
- ❷ **Les parapher** vous-même
- ❸ **Les faire signer** à Dominique Picard en sa qualité de **Responsable pédagogique**

- ❹ **Remettre les 3 originaux au secrétariat des M1 :**

5 rue Watt, 3ème étage, bureau 307 - tél : (33) (0) 57 27 65 40

**Attention** : La signature du chef d'établissement demande un **délai de 15 jours minimum**.

Le secrétariat vous avisera dès la validation du document.

- **Important** : **Votre stage ne peut commencer que si et seulement si tous les signataires ont paraphé la convention.**